

Certificat d'Aptitude Professionnelle agricole Jardinier Paysagiste (CAPa JP)



Contexte



Formation Diplômante

Formation co-financée par l'Union Européenne avec le Fonds Social Européen dans le cadre de l'Initiative pour l'Emploi des Jeunes.

Le jardinier d'espaces verts réalise des opérations de création ou d'aménagement des espaces paysagers à partir de plans de travaux. Il effectue des travaux d'entretien des espaces verts. Il peut être amené à conduire des engins spécifiques. Il connaît les végétaux, il met en œuvre des méthodes de plantation ou d'engazonnement. Il maîtrise également l'emploi des matériaux, les techniques de maçonnerie et d'arrosage. Il a un bon contact avec les clients ...

Les + de la formation:

- La certification de vos compétences par blocs
- Des chantiers d'application en taille réelle Une pédagogie par l'expérience
- Une formation ajustée à vos besoins
- L'intervention de professionnels

Métiers



- Métiers préparés : Jardinier-paysagiste qualifié, agent ou aide paysagiste.
- Employeurs : Entreprise privée de conception ou d'aménagements paysagers, services Espaces verts des collectivités, administration ou entreprises d'Etat.
- Poursuite d'études : Bac Professionnel aménagement paysager.

Objectifs de la formation

Public concerné

Toute personne de + de 18 ans qui a validé un projet professionnel dans la filière du paysage.



Les formations du CFPPA sont ouvertes aux adultes en situation de handicap sous réserve du contrôle de l'aptitude au poste par la médecine du travail.
Contacter notre référent Handicap : 03.89.78.73.07

Prérequis des participants

- Aptitude à travailler à l'extérieur
- Justifier d'une expérience professionnelle
- Avoir plus de 18 ans

Contenu

La formation vise à développer des capacités professionnelles et à les certifier par l'obtention d'un diplôme délivré par le ministère de l'agriculture.

Des contenus liés aux compétences générales visent à « agir dans des situations de la vie courante et professionnelle » ainsi qu'à « mettre en œuvre des actions contribuant à sa construction personnelle et professionnelle » et aussi à « interagir avec son environnement ». (CG1-2-3)

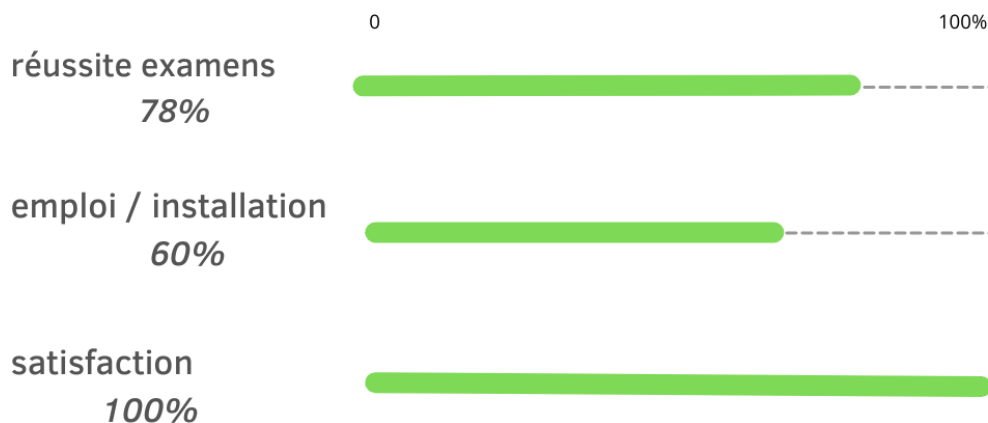
Le programme met l'accent sur la transmission d'une culture du Paysage, de techniques et gestes professionnels qui se déclinent par unités capitalisables :

- CP 4/Réalisation, en sécurité, de travaux d'entretien paysager : entretien des végétaux
- CP 5/Réalisation, en sécurité, de travaux d'aménagement paysager : travaux d'aménagement paysager
- CP 6 /Entretien des matériels et équipements : maintenance des matériels et équipement
- UCARE - Adaptation à des enjeux locaux : Taille fruitière OU Réalisation de devis

Méthodes et moyens

- L'approche pédagogique met en œuvre une alternance d'apports théoriques et de pratiques. La réalisation de chantiers permet de comprendre le cœur du métier et d'acquérir les gestes professionnels indispensables.
- La formation est basée à la fois sur la vie de groupe et l'individualisation du parcours de formation, en fonction de niveau d'entrée et des objectifs de chacun.
- Les modalités de formation peuvent varier : en présentiel ou à distance ou en situation de travail dans l'entreprise.

Indicateurs qualité 2021



ETABLISSEMENT PUBLIC LOCAL - n° Siret : 19680003100037 - n° d'activité : 4268P001168

Centre agréé par la Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt (DRAAF) du Grand'Est

Le CFPPA68 est certifié Qualiopi et Engagement de service référentiel 132

Quali'formAgri au titre des actions de formation, des actions permettant de faire valider les acquis de l'expérience (VAE) et des actions de formation par apprentissage. Son système de management de la qualité est certifié AFAQ ISO 9001.

Mode de validation des acquis

- Le diplôme du CAPa Jardinier Paysagiste est délivré dès que toutes les Unités Capitalisables qui le composent sont validées.
- Les UC ou blocs de compétences peuvent être obtenus indépendamment les uns des autres.
- Les UC validées sont capitalisables et restent acquises pendant 5 ans après la date de validation de la première UC.
- Vous pouvez être dispensé des contenus des unités générales par Validation des Acquis Académiques.

Intervenants

Référente de formation : Florence Dierstein, formatrice Espaces Verts



Le CFPPA dispose d'un service administratif, d'un service qualité, et d'une équipe pluridisciplinaire de formateurs.

Le CFPPA68 est certifié Qualiopi et Engagement de service référentiel 132 Quali'formAgri au titre

des actions de formation, des actions permettant de faire valider les acquis de l'expérience (VAE) et des actions de formation par apprentissage.

Son système de management de la qualité est certifié AFAQ ISO 9001.

Centre agréé par la Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt (DRAAF) du Grand 'Est

ETABLISSEMENT PUBLIC LOCAL - n° Siret : 19680003100037 - n° d'activité : 4268P001168h



Centre : 840h (24 semaines)
Entreprise : 420h (12 semaines)
Total : 1.260h (36 semaines)



Mulhouse



du 12/09/2022 au 26/05/2023

Tarifs 2022

13,75 € de l'heure, 11.550 € pour le parcours total

Prise en charge possible par le PRF de la Région Grand-Est ou par d'autres dispositifs financiers : Cette formation bénéficie de places dans le cadre du pacte régional d'investissement dans les compétences et du programme régional de formation en faveur des demandeurs d'emploi. *Formation co-financée par l'Union Européenne avec le Fonds Social Européen dans le cadre de l'Initiative pour l'Emploi des Jeunes.*



Cette formation est cofinancée par le Fonds social européen dans le cadre du programme « Initiative pour l'Emploi des Jeunes » 2014-2020

Accès facile en transport en commun (SNCF, BUS) et voiture (parking)

Accès internet en salle de formation, outils informatiques fournis

Restauration collective à Rouffach et Wintzenheim privilégiant les produits bio et locaux

Centre de Ressources Documentaire et d'Information (CDR/CDI) à Rouffach et Wintzenheim

Aires de Travaux Pratiques, laboratoires, et terrains d'application :

- *Terrain d'application Horticole les Jardins du Pflixbourg à Wintzenheim*
- *Terrain d'application Viticole Le Domaine de l'Ecole à Rouffach*
- *Terrain d'application Agricole La Ferme de la Judenmatt à Rouffach*

NOUS CONTACTER :

accueil : 03.89.78.73.07

murielle.liger@educagri.fr